

**CIBLE**

## Discrédit

**L**a gauche se réjouissait à l'avance de triomphales conquêtes. La droite classique se préparait à l'effondrement. Les élections du 15 mars ont démenti les prévisions excessives : les socialistes gagnent des régions avec un électorat qui se tasse ; la droite perd des places fortes sans connaître la déroute totale.

Campagne nulle, enjeux évanescents, étalage indécant d'ambitions vulgaires, ombre des vilaines affaires : une fois de plus, comment s'étonner de la progression du Front national, qui a fait campagne sans paraître affecté par les dissensions internes dont la presse fit ses choux gras - en oubliant que le frontisme a toujours progressé grâce à ses contradictions ? Mais à quoi bon tenter de faire comprendre au milieu dirigeant qu'il alimente par son comportement la protestation nationale-populiste ? Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Plus grave encore : l'addition des protestataires, qui votent aux deux extrêmes, et des abstentionnistes, oblige à constater que 60 % des Français rejettent d'une manière ou d'une autre les partis traditionnels. Leur discrédit massif et croissant creuse un vide angoissant.

## RÉPUBLIQUE

# Islam et laïcité

N.A.R.

Un nouvelle  
dynamique

p.6/7 et 10/11

Banlieues

L'empire  
intérieur

p. 4

# « Pas vu, pas pris »

Un film passionnant, vrai travail de journaliste, est actuellement l'objet d'une censure sournoise.

Il est vrai qu'il traite des relations du pouvoir et de la télé...

**A**u départ de l'histoire il y a des images de télévision, images « volées » par une caméra non débranchée qui enregistre une conversation entre Étienne Mougeotte, vice-président de TF1 et François Léotard alors Ministre de la Défense. On y voit et y entend, dans le cadre de cette conversation témoignant de proximité et familiarité entre les deux hommes, Étienne Mougeotte indiquer que certaines décisions de l'État en terme d'audiovisuel contrariaient les entrées publicitaires de sa chaîne : bref, nous assistons à un moment de « lobbying ».

A l'époque, en 1994, petite émotion, *Le Canard Enchaîné* fait état de ces images, aucune chaîne de télévision n'en parlera.

Pierre Carles récupère ce bout de film et s'en sert pour répondre à ce moment là, avec l'accord de Canal Plus, à une commande de cette chaîne sur le thème « La télévision, le pouvoir, la morale ».

Son propos est simple. Il va

contacter plusieurs journalistes vedettes des différentes chaînes dont François-Henri de Virieu, Bernard Benyamin, Anne Sinclair, Jacques Chancel, Guillaume Durand... Il pose une première question : celle de la liberté de parole à la télévision ; les réponses sont assurées et positives, nul n'en doute. Il fait visionner le *rush*. Il pose la question « pourquoi la télévision n'a-t-elle pas fait état de ce fait, alors que la presse écrite en a parlé ? » et filme. Les images se défont, les airs devenant suspicieux, les regards fuient, le silence se fait ou les paroles se bousculent, les lapsus se multiplient. Plus aucune assurance. Certains acceptent de nommer la situation de « lobbying » mais la relativisent, d'autres tentent de la nier, tous sont d'accord pour dire que ce sujet n'est pas intéressant pour la télévision parce que pour certains, les téléspectateurs n'ont pas envie de ce type d'information, d'autres émettent que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Ces journalistes questionnés

vont les uns et les autres faire pression sur Canal Plus pour que cette commande adressée à Pierre Carles ne soit pas diffusée à l'antenne. Sa projection ayant été prévue initialement dans le cadre d'une émission spécifique, la presse écrite - *Le Monde*, *Libération* - feront état de censure.

Au début de cette affaire, le réalisateur a eu une intuition : celle de filmer l'ensemble des tractations, des réactions des différents protagonistes, celles directes et celles par téléphone et répondant interposés. Ceci constituera la matière du film « Pas vu, pas pris ».

Car le scénario se poursuit : Canal Plus en terme de « session de rattrapage » passe une nouvelle commande à Pierre Carles par le biais du Journal de Carl Zéro, sur le thème des journalistes choisis par les hommes politiques pour les questionner.

Encore une fois, le réalisateur donne à voir les contradictions dans lesquelles s'inscrivent les journalistes en question : dans un premier temps des déclarations contre

ce type de situation de journalistes choisis par les hommes politiques pour leur poser les questions qui leur conviennent, et dans un deuxième lorsque ces mêmes journalistes ont été choisis, haute circonstance de promotion professionnelle voire sociale, leurs énoncés s'inversent, désireux de tout justifier.

Là encore le film se verra éconduire.

Le scénario de Pierre Carles aurait pu ne jamais en finir, toutes les réactions, les justifications, les dénégations officielles, officieuses, se sont multipliées depuis : toutes révélatrices à la fois de cercles de pouvoir qui s'instituent entre tenants de la politique, de l'économie, de l'information, et révélatrices surtout en ce qui concerne ce film, de la très grande difficulté de la télévision à en parler, même si celle-ci organise des émissions spéciales à ce propos.

Ce film est foisonnant, il n'a rien d'accusations simplistes, fait de films dans le film, de questions dans les questions, il met en abîme notre propre réflexion quant à la manière dont se constitue notre espace public.

Interdit d'antenne, ce film fait l'objet de projections depuis plusieurs mois dans le cadre de festivals, d'initiatives citoyennes, mais très limitées.

Fin mars 98, Pierre Carles associé à *Charlie Hebdo* diffuseront sous forme vidéo une première partie de ce film afin de trouver les financements pour sa projection dans les salles de cinéma, sur grand écran, dans un enjeu de visionnement collectif.

Donc à suivre... *Charlie hebdo* fin mars...

Françoise BAUDIN

## Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

**royaliste**  
REVUE POLITIQUE

SOMMAIRE : p.2 : "Pas vu, pas pris" - p.3 : Sexuellement correct - E.D.D. - p.4 : L'empire intérieur - p.5 : Le crépuscule du chancelier - p.6/7 : Action royaliste : une nouvelle dynamique - p.8 : Le difficile dialogue de la société et de l'État - p.9 : L'appel de Soheib Bencheikh - p.10/11 : Le 17<sup>e</sup> congrès de la NAR - p.12 : Editorial : Agir contre le système.

RÉDACTION-ADMINISTRATION  
17, rue des Petits-Champs,  
75001 Paris

Téléphone : 01.42.97.42.57  
Télécopie : 01.42.96.05.53  
Dir. publication : Yvan AUMONT  
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

# Sexuellement correct !

Déclarations de bonnes intentions - dont l'enfer est pavé. Démagogie anti-républicaine, qui ruine les principes de la politique. Quelle belle journée, le 8 mars, pour les femmes !

**L**a bonne conscience, c'est de la glu couleur de miel. Le 8 mars, pour la journée internationale des femmes, le produit est répandu à profusion sur les estrades et dans les défilés. Cette année, solidarité avec nos sœurs d'Algérie et d'Afghanistan !

L'émotion est justifiée, mais que penser de cette compassion discriminatoire : pourquoi faut-il distinguer la souffrance de la femme-individu, de celle éprouvée par celle de la mère, de l'épouse, de la sœur ? La femme ne serait-elle pas un être social, une personne aimante ? Étrange conception, qui rejoint celle, parfaitement machiste, de la femme-femelle...

Si on entre dans cette logique, il faut organiser une journée internationale de l'homme, afin que les mâles puissent proclamer leur solidarité avec les égorgés d'Algérie, avec les torturés d'Afghanistan. Qui peut croire qu'une mise en scène de la différence

sexuelle, dans le martyrologe mondial, fera progresser la cause de la dignité humaine ?

Du douteux, passons au dérisoire. Le 8 mars, Lionel Jospin a annoncé la publication d'une circulaire portant sur la féminisation des noms de métiers, de fonction, de grades, de titres. L'avantage, tactique, est que cette décision ne coûte rien. L'inconvénient, majeur, est que cette prescription est contraire à la simple logique, mais surtout à la raison politique. Un homme est-il nié dans sa masculinité lorsqu'on l'envoie en estafette ou lorsqu'il se poste en sentinelle ? Devra-t-on obliger par circulaire les *adjudantes-chef-taines* en campagne à désigner des *estafets* et des *sentinelles* ? Plus sérieusement, faut-il masculiniser tout ce qui, dans les fonctions publiques, pourrait paraître féminin ? Doit-on dépouiller les juges et les avocats de la robe ?

Le propre d'une fonction politique (au sens large) c'est qu'elle n'a pas de sexe. Ce que signifient certains vêtements, est confirmé par le langage. La grammaire française ne connaissant pas le neutre, le genre masculin des fonctions et des grades n'est pas une négation de la féminité : la question du sexe n'entre pas dans la définition de la fonction. Il est donc grammaticalement incorrect et politiquement absurde de parler de « la » ministre des

Affaires sociales, car la politique de l'emploi ou la réduction du temps de travail dépend de lois qui sont présentées, débattues et votées selon la raison - non selon la sensibilité ou la biologie.

A propos de correction, il suffirait de respecter les règles habituelles de la politesse pour que chacune et chacun se sente à la fois reconnu dans sa fonction et respecté dans sa particularité : l'usage veut que l'on s'adresse à Madame le juge, qu'on interpelle Madame le Garde des Sceaux.

Il est donc absurde de vouloir répondre à une simple question de débrailé intellectuel et protocolaire par l'inscription du principe de parité dans notre Constitution - selon le vœu renouvelé le 8 mars par le Premier ministre :

**La parité est contraire à la raison politique**, identique chez l'homme et chez la femme, et au principe même de la représentation démocratique : on représente la nation, non des communautés.

**La parité n'est pas une garantie de rénovation de la vie civique**, sinon Monsieur et Madame Megret, à la mairie de Vitrolles, sont à l'avant-garde du mouvement.

Plutôt que de faire la promotion d'un principe anticonstitutionnel, le Premier ministre et son gouvernement devraient se préoccuper de traduire concrètement le principe fondamental de l'égalité - entre hommes et femmes, entre citoyens. Décider d'appliquer l'ensemble des textes existant donnerait du travail pour toute la fin de la législature.

Sylvie FERNOY

# E.D.D.

**L'**arbitraire entraîne l'absurde. Ainsi peut-on refuser à une jeune femme française enceinte, vivant dans une chambre insalubre, un logement HLM au prétexte que le père de l'enfant, kurde, est privé de papiers par une administration placée sous les ordres du préfet. Or celui-ci a tout pouvoir pour le logement des personnes défavorisées.

Refusant l'absurde, le comité État de Droit (EDD) (1) s'est mobilisé pour obtenir du préfet et du président de Cholet-Habitat que cesse l'humiliation quotidienne des pauvres au nom de la dignité que leur reconnaît la Constitution. Occupant les bureaux de Cholet-Habitat, s'installant devant la mairie de Cholet, le comité a exigé un logement dans les 24 heures. L'extrême fermeté des courriers, le refus d'État de Droit d'entrer dans des discussions sans fin, ont obligé le président de Cholet-Habitat à obtempérer. La dérogation demandée au préfet a été accordée en quarante-huit heures.

Le comité État de droit peut être satisfait. Le préfet a usé de ses pouvoirs en matière de logement. On ne lui demandait pas autre chose. Le président de Cholet-Habitat a réagi avec célérité apportant la preuve que de telles affaires peuvent être réglées rapidement, ce que le comité avait affirmé d'entrée de jeu. Des citoyens ont démontré qu'en fondant leur action sur les droits fondamentaux, qu'en refusant les manoeuvres dilatoires de la part des autorités, ils peuvent obliger ces dernières à prendre leurs responsabilités.

Nicolas LUCAS

(1) Cf. *Royaliste* n° 702 du 23 février 1998 - Comité État de Droit : 02.41.48.95.03

# L'empire intérieur

Née au moment du tournant libéral, la politique de la ville fut utilisée pour panser les plaies et ne put tenir sa promesse initiale : résorber les inégalités, renouveler la citoyenneté, aiguillonner les pouvoirs.

**L**e vocabulaire de la politique de la ville est colonial. Il définit un empire intérieur, menaçant, fascinant, à maîtriser d'urgence.

Cet empire est constitué de protectorats plus ou moins évolués, qu'ils soient zones franches urbaines ou zones en contrat de ville. Les protectorats-banlieues sont constitués, comme de coutume, d'un territoire, d'un indigénat et d'un colonat :

- **un territoire.** La nouvelle jungle est urbaine. Certains partent la soigner (rénovation des immeubles, déplacements des parkings, ronds-points, dos d'âne, espaces verts), d'autres l'éradiquent (destructions de tours et barres). Panser sans vraie pensée, qui considère souvent les quartiers comme de simples « clapiers ». Ceux-ci, à l'instar des confins anciens, sont coupés de la métropole par des frontières nommées géographie prioritaire. Celle-ci sépare arbitrairement un côté de la rue de l'autre, institué en tiers-monde officiel ;

- **un indigénat.** Il n'y a pas de citoyens en banlieue, il n'y a que des « habitants ». Leurs caractéristiques sont détaillées par des statistiques non plus anthropomorphiques, mais sociales (niveau de diplôme, base fiscale, chômage, délinquance, origine), toujours négatives. Leurs comportements sont classés en catégories non plus anthropologiques mais sociologiques, qui font

l'éloge nécessaire de la différence dans une société d'indifférents. N'oublions pas que les petits-enfants des indigènes de la France d'Outremer vivent le plus souvent en banlieue : ils n'y sont encore que des « immigrés », des subalternes sommés de « s'intégrer » :

- **un colonat.** Le Ministère de la Ville est chargé de la France d'Outre-maire. Martine Aubry, Tonkinoise du social, songe bien tard à réformer l'empire. Exploiter ses ressources en « valorisant les initiatives » (vie associative, services de proximité, insertion de l'économique) et y porter les Lumières de la Métropole (alphabétisation, services publics...) en sont toujours les axes majeurs. Des gouverneurs sont en poste dans les grandes agglomérations, les sous-préfets de Ville, chargés de solliciter les services de l'État au titre des contrats de ville. Leurs agents missionnaires coordonnent les efforts (éducation, culture, santé, sécurité, logement, urbanisme, environnement) pendant que, sur « le terrain », les chefs de projet-Ville mettent en oeuvre le développement social urbain.

Le but de l'empire intérieur est de faire de ses banlieues des villes. L'inverse est arrivé : l'empire vient d'éclater entre quartiers toujours plus riches et quartiers toujours plus pauvres. Les périphéries ne sont pour rien dans sa chute. Celle-ci vient de son centre, l'État, démantelé par

des hommes politiques volontairement irresponsables.

## Contre l'empire, la nation

Les cités, la France en général, méritent mieux. Nombre d'étudiants en sont issus et forment une relève potentielle. Bien des talents en sont issus et expriment, notamment par le rap, la révolte contre les injustices et le rappel d'une morale qui fait défaut aux puissants. D'un autre côté, les petites têtes blondes des beaux quartiers ne sont pas moins désorientées que celles qui leur vendent de quoi oublier leurs communs tourments : Que puis-je savoir ? Que puis-je faire ? Que puis-je espérer ? Comment m'orienter dans la pensée ?

Nombreuses sont les solidarités, toutes origines confondues qui font des quartiers des « ghettos impossibles » comme le dit Hervé Vieillard-Baron. Ceci sans oublier l'intelligence tactique, dissimulatrice, tchatcheuse ou tout simplement débrouillarde des jeunes des quartiers. Reste à accomplir un intense travail de formation à la conscience civique, politique et à la lutte sociale, travail vain tant que perdurent les situations de survie.

Certes, entre une minorité délinquante et une minorité triomphante, la grande majorité des citoyens des quartiers populaires est en souffrance sociale. Sa relégation durera tant que ceux censés nous diriger ne prendront pas la

mesure de la catastrophe libérale. Catastrophe qui déborde largement les quartiers et frappe les classes moyennes, les cadres, les paysans, les personnes âgées - un bon tiers de la population française. Quant aux deux autres tiers, rares sont ceux qui ne sont pas angoissés par leur propre avenir ou celui de leurs enfants. La question sociale est nationale, ça n'est pas nouveau. C'est à ce niveau qu'il faut agir et que ressuscitera peut-être une politique de la ville.

Un exemple : les vingt-deux nouvelles catégories d'emplois de service décrits par Madame Aubry relèvent non des emplois jeunes, mais de la fonction publique de plein exercice. Cette ouverture est indispensable et servira à ceux qui, en temps libre choisis ou contraint, auront le loisir d'en être. Les contre-pouvoirs que sont les associations, et les pouvoirs intermédiaires en général (partis, syndicats, mouvements, groupements) doivent être reconnus et appuyés en dehors du giron municipal. Vecteur de démocratie, ils n'attireront le grand nombre que s'ils sont capables de contribuer aux changements dans la vie quotidienne des citoyens, de renforcer la conscience civique.

En finir avec le zonage urbain est la bonne nouvelle du rapport Sueur sur la politique de la ville. Substituer une vision d'agglomération à une vision intercommunale de la ville est une bonne chose. Mais cela suppose d'une part la disparition des départements et, d'autre part, la mise sur pied d'un échelon préfectoral *ad hoc*. Faute de quoi, les petits seigneurs de l'actuelle décentralisation seront bientôt de grands féodaux face auxquels l'État pliera. L'État, protecteur et émancipateur de la Nation, garant de la solidarité et de l'unité au nom de l'intérêt général. Ce schéma, vrai depuis mille ans, le sera pour le double à la condition de la vigilance des citoyens, du courage et de la clairvoyance de leurs dirigeants.

Guillaume KOPP

# Le crépuscule du chancelier

Même si le chancelier Kohl se rétablit d'ici les élections du 27 septembre prochain, trop de choses ont changé outre-Rhin pour ne pas voir que son ère se termine, ce qui n'ira pas sans conséquences pour les relations franco-allemandes.

**A**près seize ans de pouvoir, la perspective de l'alternance se précise que la nouvelle Allemagne depuis le succès remporté par le candidat social-démocrate aux élections régionales de Basse-Saxe. Les arguments des chrétiens-démocrates sur l'unité allemande et sur l'Euro ne convainquent plus dans la mesure où ils appartiennent déjà au passé. Quelles que soient les réserves que les Allemands peuvent encore nourrir sur ces deux points, ils sont considérés comme acquis et non remis en cause. Les problèmes économiques et sociaux prennent le pas sur les thèmes politiques concernant la Nation, son unité, son identité, même si ces derniers ne sont jamais loin. Ce à quoi l'on assiste aujourd'hui, c'est à une relève de génération par les hommes politiques nés à la fin de la guerre ou après-guerre. Kohl, né en 1930, partageait des références historiques avec Mitterrand, né en 1916. Il en a moins avec ses cadets nés en 1944 comme Gehrard Schröder, en dépit d'une différence d'âge moindre.

C'est la période de la guerre et de l'après-guerre que l'on a liquidée avec l'unification et la monnaie unique. Mais devant quoi les Allemands se retrouvent-ils ? D'abord une république berlinoise. Le dauphin de Kohl, Schäuble, a été l'un des plus ardents partisans du transfert de la capitale à Berlin. Nationaliste, ou à tout le moins « patriote impatient »

comme le décrit *The Economist*, il est de ceux qui veulent que la nouvelle Allemagne s'affirme sûre d'elle-même, de ses valeurs, de son bon droit. Le candidat social-démocrate partage ces volontés, ce qui n'était pas le cas de son rival au sein du parti, le sarrois Lafontaine. Alors que ce dernier pensait en franco-allemand et en européen, le premier est d'abord allemand. Les affaires étrangères le préoccupent assez peu, à ce point qu'il a promis le poste ministériel à son allié (comme les chrétiens-démocrates l'ont toujours fait avec les libéraux), mais son allié ici est « vert ». Joschka Fischer a beau être le dirigeant de la faction « réaliste » du parti écologiste, il contrôle difficilement une base libérale majoritaire au Congrès de son parti. Kohl a vu ce point faible et considère l'arrivée des verts à ce poste comme un « risque » pour la sécurité du pays.

L'époque pacifiste de la lutte contre les euro-missiles appartient cependant elle-même au passé. Certes Schröder a été le président « gauchiste » des Jeunesses socialistes (Jusos) en 1978, certes c'est la génération soixante-huitarde qui risque de prendre le pouvoir en Allemagne. Mais, comme le rappelle opportunément l'anniversaire de la révolution de 1848 en Allemagne, la génération « Jeune Allemagne » n'était pas la moins nationaliste. Bien au contraire, ces soixante-huitards du XIX<sup>e</sup> siècle étaient pour la « Grande Allema-

gne » contre l'Autriche réactionnaire. La presse allemande n'a pas manqué de consacrer des numéros spéciaux à cette révolution démocratique mais surtout pan-allemande au temps où l'Allemagne n'était encore qu'une « expression géographique ».

*La Gazette de Francfort* comme on disait jadis (aujourd'hui la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*), semble redouter que dans la république berlinoise - expression désormais consacrée alors que, sauf les communistes, personne n'aurait jamais osé dire la République de Bonn - les partis ne jouent plus le même rôle. Les programmes ont moins de sens, les dirigeants jouent en solo - c'est le cas de Schröder -, bref que l'on en vienne à une sorte d'« américanisation » de la vie politique qui déséquilibrerait quelque peu l'équilibre établi, y compris le fédéralisme (la Bavière commence déjà à prendre ses distances).

Que Schröder veuille ressembler ou non à Clinton ou à Tony Blair, il reste allemand. Sa social-démocratie s'inscrit dans un système d'économie sociale qui n'est assimilable à aucun autre système ni anglais ni français. Les relations franco-allemandes ne seront pas affectées par le fait qu'il soit plus proche de l'un que de l'autre, de Jospin que de Blair. Mais elles le seront par le fait qu'il sera en tout état de cause plus allemand. Non pas que Kohl l'était moins ou Schäuble le serait plus, mais parce que les circonstances ont changé. La capitale de l'Allemagne s'éloigne. Le gouvernement allemand s'éloigne. Le jeu français en Allemagne doit s'en trouver renouvelé.

Yves LA MARCK

## BRÈVES

♦ **TCHAD** - La princesse Diane de France, duchesse de Wurtemberg, a effectué un voyage humanitaire de dix jours au Tchad. La princesse qui se veut avant tout « une bénévole de terrain » préside l'association *Les enfants de la vie* qui se consacre à soulager les souffrances de l'enfance malheureuse. Centres hospitaliers, dispensaires, écoles de brousse, la fille du comte de Paris s'est dépensée sans compter, en Jeep ou en avion de brousse, pour tout voir, pilotée par Jean-Marie Musy, ambassadeur de l'Ordre de Malte au Tchad.

♦ **LUXEMBOURG** - Le grand-duc Jean de Luxembourg, âgé de 77 ans, prépare sa succession. Conformément à l'article 42 de la Constitution luxembourgeoise, il a décidé de nommer son fils « lieutenant-représentant ». La cérémonie a eu lieu le 4 mars au palais grand-ducal devant le bourgmestre de Luxembourg et une délégation du Parlement. Cette nomination permet au grand-duc d'associer plus étroitement son fils le prince Henri, âgé de 42 ans, à l'exercice de son rôle et de lui déléguer progressivement ses pouvoirs.

♦ **BULGARIE** - La princesse Marie-Louise, sœur du roi Siméon de Bulgarie, se rendra en Bulgarie pour les fêtes de Pâques orthodoxes, à l'invitation personnelle du président Petar Stojanov. Elle habitera dans la résidence présidentielle de Boïana dans la banlieue de Sofia avant d'effectuer un voyage au travers du pays. Lors de ses précédentes visites en 1991 et 1993 elle avait reçu un accueil triomphal de la part de la population.

♦ **GRANDE BRETAGNE (1)** - Le site internet de Buckingham Palace ([www.royal.gov.uk](http://www.royal.gov.uk)) fête sa première année d'existence. Avec plus de 100 millions de consultations, c'est l'un des sites les plus populaires du monde. Ce service permet d'adresser des messages à la famille royale, et ses 400 pages donnent des informations sur la monarchie britannique, exposent des photographies de l'intérieur des palais royaux et des oeuvres d'art qui s'y trouvent.

♦ **GRANDE BRETAGNE (2)** - Afin de réfléchir aux nécessaires évolutions de la monarchie britannique, la reine a créé en 1994 un groupe intitulé « Vers l'avant » qui réunit autour d'elle le duc d'Edimbourg et leurs enfants Anne, Charles, Andrew et Edward, ainsi que leurs proches conseillers. Il s'agit à la fois de concevoir des réformes de fond comme celle qui consistera à intégrer les femmes à l'égalité avec les hommes dans la ligne de la succession à la couronne, des réformes protocolaires comme la réduction du nombre d'altesses royales ou des réformes à portée symbolique. Depuis le 6 mars, l'une de ces dernières est entrée en vigueur : désormais le drapeau britannique - l'Union Jack - flottera sur Buckingham Palace alors que jusqu'ici seul l'étendard royal des Windsor marquait la présence de la reine.

**C**omme chaque année, nous publions (p. 10 et 11) les textes qui ont été votés lors de notre congrès. Ils fixent la ligne politique de la

Nouvelle Action royaliste pour les douze mois à venir, et précisent ses orientations. Mais ils ne permettent pas de faire le point sur notre réflexion et sur nos actions - thèmes abordés par le Rapport moral du Comité directeur de la NAR qui est réservé aux adhérents. Grâce aux questions d'Annette Delranck, deux dirigeants de notre mouvement se sont efforcés d'apporter à nos lecteurs un éclairage d'ensemble.

**■ Annette Delranck : Au lendemain de son 17<sup>e</sup> congrès, l'avenir de la NAR paraît-il mieux assuré ?**

**Yvan Aumont, directeur général de la NAR :** Dans l'ordre politique, notre mouvement s'est renforcé, mais nous restons matériellement très fragiles.

Précisons : au fil de nos 27 années d'existence, nous avons refondé notre royalisme et nous ne cessons de conforter notre identité. Nos livres, nos brochures et nos recueils d'articles en témoignent : nous nous situons de manière très précise dans la tradition royaliste, nous avons beaucoup travaillé sur les institutions, beaucoup réfléchi avant de faire nos choix civiques. Alors que les autres partis politiques s'interrogent sur leur nom, sur leur définition, sur leurs orientations, la Nouvelle Action royaliste bénéficie de références historiques claires, d'un projet cohérent, d'un programme d'action que nous complétons d'année en d'année.

**■ Annette Delranck : Un congrès sans problèmes ne provoque-t-il pas une ébriété intellectuelle qui favorise l'autocélébration ?**

**Yvan Aumont :** Un coup d'oeil sur les chiffres efface immédiatement les excès d'optimisme. A ceux qui seraient tentés de nous décrire comme de doux rêveurs, je rappelle que nous fonctionnons quotidiennement comme

une petite entreprise qui pourrait être présentée comme un modèle par les néo-libéraux : pas de subventions, pas d'emprunts, une lutte acharnée contre l'endettement, et une action libre sur un « marché » plein d'atouts. C'est salubre comme l'air du grand large, mais d'autant plus dur à vivre que notre « public » est pour partie composé de personnes frappées de plein fouet par la catastrophe sociale.

**Nicolas Lucas, délégué national de la NAR :** Notre situation est paradoxale : au début, on s'était moqué de nous en nous décrivant comme des intellectuels petits-bourgeois rêvant qu'ils « allaient au peuple ». Or nous sommes devenus un mouvement populaire, mais la paupérisation croissante des militants et des abonnés met notre existence en péril. Cette situation très précaire freine notre développement - et c'est dans les milieux défavorisés que nous bénéficions, grâce à l'activité des militants, d'une attention croissante. C'est dire que nous ne souhaitons pas l'échec du gouvernement pour justifier nos « théories » : toute reprise de l'activité, toute relance de l'emploi se traduirait par une amélioration de notre situation financière.

**■ Annette Delranck : Pourtant, quelques-uns de nos lecteurs sont surpris par la dureté de nos critiques.**

**Yvan Aumont :** S'il s'agit

de *Royaliste*, il faut prendre soin d'examiner l'ensemble de nos commentaires. On s'apercevra, par exemple, que le président de la République n'est pas critiqué, alors que son ralliement au libéralisme économique et ses prises de position en faveur du patronat pourraient justifier bien des polémiques. Notre attitude réservée est un choix délibéré : nous refusons d'affaiblir si peu que ce soit le caractère arbitral de la fonction présidentielle, nous refusons de porter atteinte au crédit de Jacques Chirac car un pays en crise a besoin de tous ses médiateurs, aussi faibles ou aussi affaiblis soient-ils.

On notera par ailleurs que nous avons vivement souhaité que Philippe Séguin donne une nouvelle vitalité à la tradition gaulliste, parce que nous sommes proches de cette tradition, et parce qu'il faut une droite forte face au Front national. Quant à la gauche, beaucoup parmi nous pensaient que ses dirigeants adopteraient une ligne conservatrice (quant au secteur public) et feraient quelques réformes timides mais allant, comme on dit, « dans le bon sens ». Or nous constatons que le chef du RPR, d'une part, et le Premier ministre socialiste, d'autre part, se sont ralliés à des positions néo-libérales ! Ce n'est pas *Royaliste* qui s'est radicalisé, mais la classe dirigeante qui s'est rassemblée dans un centre mou, où les

néo-libéraux se chamaillent avec les ultra-libéraux. Nous sommes d'autant plus en colère que nous constatons, sur le terrain, les ravages du libéralisme économique et de l'arbitraire administratif.

**■ Annette Delranck : Peut-être pourrions-nous y mettre plus de formes...**

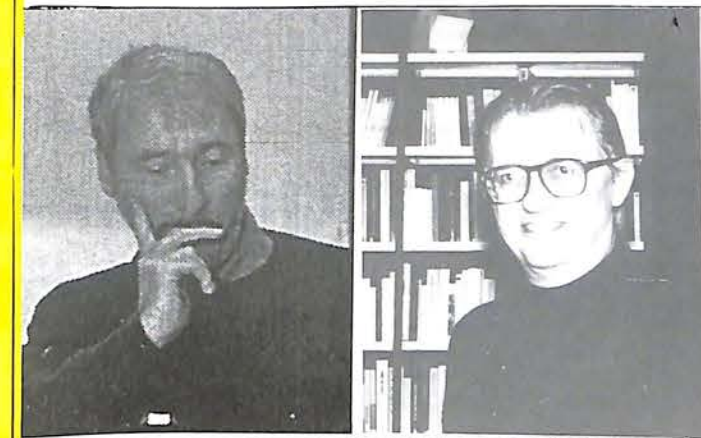
**Nicolas Lucas :** Nous les mettons : nous ne nous en prenons jamais aux militants, ni aux personnes privées, mais seulement aux dirigeants, dans leurs actes publics. Mais nous pensons que la virulence de nos propos est en elle-même salutaire : plus le discours des partis classiques devient conformiste, plus le désespoir des déshérités favorisera les mouvements extrémistes - qu'il s'agisse du Front national ou de la vieille extrême gauche.



♦ Former des citoyens pour reconstruire le « parti des politiques ».

Action royaliste

# Une nouvelle dynamique



♦ Nicolas Lucas et Yvan Aumont.

l'administration, nous connaissons ; les chômeurs, nous connaissons ! le droit de la nationalité, le droit social, ce sont pour nous des noms, des visages, des « cas » dont nous nous occupons... Ceux qui nous accusent d'angélisme nous font sourire - amèrement. Nous voudrions bien voir disparaître les situations de détresse pour lesquelles nous sommes requis...

**■ Annette Delranck : Prendre son parti des conflits, et prendre parti dans la confrontation sociale, est-ce bien la tâche des royalistes ?**

**Yvan Aumont :** Soyons logiques ! Si nous réclamons l'arbitrage royal, c'est bien parce que des conflits existent dans la société : il est normal que des confrontations aient lieu entre partis politiques et entre classes sociales, mais il faut un pouvoir capable de les freiner ou de les dépasser afin que les forces antagonistes n'en viennent pas à détruire la société.

Mais ne nous ne pouvons rester inertes en attendant que la royauté soit instaurée. Comme la finalité de tout pouvoir politique est la liberté par le moyen de la justice, nous devons, comme royalistes et comme citoyens, nous mobiliser pour les causes qui mettent en jeu la justice et la liberté. C'est en ce sens que nous prenons parti - pour les sans papiers, pour les sans abri, pour les victimes de la violence économique. Cette prise de position théorique a d'excellentes conséquences pratiques : les « quartiers difficiles », nous connaissons ; les sans papiers fabriqués par

général, est ce qui nous anime et ce qui nous relie à d'autres mouvements civiques.

**■ Annette Delranck : Ces actions sont très discrètes...**

**Yvan Aumont :** Elles font l'objet de comptes-rendus fidèles et souvent chaleureux dans la presse régionale. La presse nationale, quant à elle, ne s'intéresse qu'à la stratégie des grands partis et des principaux notables de la classe diri-

geante tandis que l'information télévisée privilégie l'anecdote édifiante et le fait divers. Nous ne voulons pas perdre notre temps en sollicitations inutiles auprès du club médiatique parisien. Après tout, il est normal, et même rassurant, que les « nouveaux chiens de garde » ne s'intéressent pas à ce que nous faisons.

L'important, c'est de comprendre que la bataille intellectuelle contre les néo-libéraux est gagnée. Nous y avons participé avec détermination depuis 25 ans en appelant à la résistance contre le « libéralisme avancé » de V. Giscard d'Estaing, contre Jacques Delors dès le tournant de la rigueur de 1983, contre les néo-libéraux de droite entre 1986 et 1988, contre le rocardisme, contre la « pensée unique »... Maintenant, nous prenons joyeusement part à l'offensive de ceux qui font prévaloir la volonté de l'État, le souci de la justice, et l'appartenance à la nation.

Bien entendu, cela ne suffit pas. Il faut organiser la résistance politique au néo-libéralisme et à l'hégémonisme américain, offrir aux jeunes, ainsi qu'aux « vieux » militants déçus, une perspective politique à leur désir d'engagement, et favoriser la renaissance d'un véritable parti républicain - qui se situera dans la tradition du « parti des politiques » qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a pour vocation le service de l'État et le salut de la patrie. Confortés par les décisions de notre congrès, nous y travaillons, en ce moment même, très activement.

Propos recueillis par  
Annette Delranck

# Le difficile dialogue de la société et de l'État

Les libéraux et l'État n'ont pas toujours fait mauvais ménage. Dans un ouvrage remarquable, Lucien Jaume nous invite à redécouvrir l'histoire des libéraux français du XIX<sup>e</sup> siècle et une tradition politique majeure pour l'identité de notre nation.

La révolution de 1789 a fini par déboucher sur la monarchie despotique de Napoléon. Les premiers libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle, tels Madame de Staël ou Benjamin Constant, ont cherché à établir la liberté essentielle de l'homme en dehors de la sphère de l'État, reconnu quant à lui dans son autonomie mais strictement limité dans son domaine. Ce « libéralisme du sujet » a été très tôt concurrencé par le « libéralisme étatiste » des doctrinaires tels Guizot ou Royer-Collard.

La chute de l'Empire ouvre la voie à la victoire politique des libéraux, pleinement consacrée à partir de 1830. L'enjeu principal est alors de concilier les droits et libertés de l'individu moderne avec la légitimité de l'État souverain : faut-il reconnaître un droit de l'individu, notamment le droit de juger de son droit face au

pouvoir politique et administratif, ou faut-il appréhender les libertés du point de vue de la puissance publique comme autant de limitations qu'elle s'inflige ? Ce que nous démontre Lucien Jaume, c'est que le libéralisme français, malgré ses prémisses de 1789 et ses antécédents historiques, a alors dans sa grande majorité adopté une vision étatiste et non pas individualiste, sans frayer cependant avec le traditionalisme contre-révolutionnaire.

Guizot, représentant central de ce courant majoritaire est préoccupé avant tout par la « gouvernabilité » de la France post-révolutionnaire qui doit être rendue possible par la constitution d'une nouvelle aristocratie épousant les valeurs de la « Raison souveraine ». La philosophie est réquisitionnée pour asseoir les bases doctrinales du régime. Avec Victor Cousin, la philo-

sophie, loin d'être distante du pouvoir, est un moyen de sa légitimation. Et le « philosophe » finit par disqualifier l'idée même d'un sujet libre dans ses prétentions du savoir. Seule la raison impersonnelle permet « l'aperception pure de la vérité » indépendante de l'esprit qui la conçoit. La vérité est reçue d'en-haut et non oeuvre d'un jugement libre. Les frontières avec le traditionalisme sont de ce point bien minces...

Transposée en politique par ses amis doctrinaires, cette philosophie orientée a des conséquences cohérentes sinon acceptables : la souveraineté de la multitude, question centrale depuis 1789, ou la reconnaissance de l'autonomie individuelle ou sociale sont récuses dès qu'apparaît un enjeu de pouvoir ou de liberté. Le suffrage censitaire est réservé à ceux considérés par le Pouvoir comme capables de représenter les « vrais intérêts » de la société ; le cautionnement de la presse est considéré avant tout comme un moyen d'organisation de l'opinion ; la justice administrative est retenue par le pouvoir exécutif. Le maintien du jury populaire aux assises semble constituer une exception notable au refus général de l'auto-régulation sociale.

L'école est évidemment l'exemple typique de cette tension entre État et société, mais dans ce domaine précis, la politique des doctrinaires

dévoile ses ambivalences profondes, interdisant par un regard anachronique l'opprobre systématique. Guizot accepte de bon gré l'héritage de l'université napoléonienne, crée un système d'institution primaire et heurte nécessairement l'esprit familialiste des catholiques, libéraux ou traditionalistes, dans la vision d'un espace public laïcisé opposé au respect absolu des particularismes et des communautarismes, principalement religieux. « Parce qu'elles sont maintenant plus laïques, plus puissantes et plus libres que jadis, l'intelligence et la science ne sauraient rester en dehors du gouvernement de la société » dira Guizot. L'État est ainsi clairement désigné dans ses fonctions d'institution et de moralisation. La III<sup>e</sup> République reprendra cette idée majeure en lui donnant un contenu différent - moins « spiritualiste » - et une portée accrue. Quant à la méthode, Guizot, lui, a déjà une approche très actuelle de l'école, finalement plus tolérante : les écoles « libres » doivent être acceptées mais la liberté se conçoit du point de vue des règles posées par la puissance publique dès lors qu'un intérêt général est en jeu. Mais, sur le fond, les doctrinaires ont, dans ce domaine comme dans tous les autres, refusé toutes les implications philosophiques et politiques des principes de 1789. L'École jullétiste aura été socialisatrice, elle n'aura pas été pleinement émancipatrice.

Contrairement à leurs principes essentiels, les libéraux avaient gardé quasiment intact l'État comme puissance tutélaire mais n'avaient pas admis l'autonomie véritable de la société. Lucien Jaume a, dans cet ouvrage magistral, analysé finement ce déséquilibre qui devait les amener à leur perte. Il a aussi néanmoins mis en évidence la part de modernité que contenait leur projet.

Hervé RUMIN

Lucien Jaume - « L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français » - Fayard, 1997 - prix franco : 180 F.

Bertrand RENOLVIN

Le Royalisme  
histoire  
et actualité

Retracer les évolutions politiques des royalistes depuis deux siècles permet de mieux comprendre l'histoire de la France contemporaine et donne l'occasion de réfléchir sur le politique en tant que tel.

Un livre de 338 pages avec index des noms cités.  
Prix franco 198 F

## L'appel de Soheib Bencheikh

Soheib Bencheikh n'est pas un inconnu dans ce journal (1). Depuis plusieurs années déjà, grâce en particulier à Martine Gozlan qui l'avait fait découvrir par un livre (2), le jeune fils de l'ancien recteur de la mosquée de Paris, le regretté Cheikh Abbas, attire l'attention de tous ceux que tourmente l'avenir de l'Islam dans ce pays. Il est vrai que Soheib Bencheikh

constitue un cas vraiment exceptionnel. Il a tout compris. Son intelligence profonde, aigüe, se saisit de tous les problèmes avec pertinence. Musulman très authentique, il n'est prêt à sacrifier rien de sa foi, ce qui ne l'empêche pas de déterminer avec précision les tâches d'une théologie, qui se doit de surmonter des siècles d'immobilisme. Très attaché à cette France où il veut s'enraciner avec ses frères, il admet qu'elle ait déjà une longue histoire, notamment religieuse : « Car si la laïcité est l'intelligence de la France, le christianisme demeure son âme et son esprit ». Une telle déclaration est significative de la magnanimité et de la délicatesse d'un homme, sans aucun doute, exceptionnel.

On comprend qu'il suscite oppositions et contradictions et que le livre qu'il vient de publier, constitue pour certains une provocation. Pourtant, Soheib Bencheikh n'a aucun goût pour la division, encore moins les déchirements. Ce qu'il désire par dessus tout, pour le plus grand bien de la communauté musulmane, c'est la clarification et la lucidité. Mais être lucide sur les difficultés de cette communauté, c'est forcément dénoncer des manoeuvres, mettre à jour des stratégies intéressées et en fin de compte établir le constat de l'impasse où se trouve engagé un Islam français qui peine à trouver ses propres marques. Il ne s'agit donc pas d'attiser les querelles personnelles, mais d'analyser les raisons d'une impossibilité à s'organiser, afin de les surmonter.

Soheib Bencheikh est d'autant plus lucide, qu'il a présentes à l'esprit toutes les coordonnées de la question. Il sait ce qu'est l'Islam, il connaît très bien la France et n'ignore rien des faiblesses d'une communauté dont la plus grave est d'ordre intellectuel. « A l'anachronisme théologique s'ajoute la désorganisation totale des affaires culturelles musulmanes en France ; et le tout converge et contribue à la non-reconnaissance de l'Islam dans ce pays ». L'anarchie la plus totale préside aux structures religieuses, mais le plus grave est la carence théologique : « Dans des causeries religieuses notamment, certains imams sont capables de dire toute chose et son contraire. L'essentiel, pour eux comme pour la masse des fidèles, consiste dans la prononciation solennelle de formules religieuses stéréotypées dites sur un ton qui frôle l'agressivité. Quant au contenu, il est inexistant ». Ce n'est évidemment pas le ressentiment qui dicte cette analyse, mais la tristesse. Comment voulez-vous que des jeunes, en proie à toutes les affres de leur insertion dans une société moderne, s'y retrouvent ? La première victime de cette anarchie, c'est l'Islam lui-même.

par Gérard Leclerc



Lucide sur les causes du mal, le jeune mufti de Marseille a réfléchi sérieusement aux moyens d'en sortir. Tout d'abord, il sait dans quel monde il vit, il a étudié avec soin les défis de la modernité, et plutôt que de se répandre en anathèmes, il s'est employé à cerner les rapports d'une société dite laïque avec le phénomène religieux. Pour cela, il a parfaitement intégré l'histoire récente de la France et discerné l'ambiguïté proprement française de la notion de laïcité. Mais c'est au bout du compte pour la défendre dans son acception la plus achevée, lorsqu'elle est dépouillée de ses soucis idéologiques de type positiviste. « L'État laïque, juste et moderne, n'opte pas pour une idéologie, mais veille sur l'égalité et l'équité entre toutes les idéologies, les religions, les visions mystiques et métaphysiques. C'est ce qu'on appelle la neutralité en matière de religion ». La laïcité stabilise donc les rapports entre les religions et l'État.

C'est pourquoi elle constitue une chance pour l'Islam de France. La neutralité positive de l'État laisse sa chance à cette religion relativement nouvelle sur le territoire français : « Le statut de la laïcité est comparable à celui de la Justice, devant laquelle comparaissent des parties adverses où nul n'est censé être lésé ou défavorisé ». Il est certain que cette

perception des rapports du religieux et du politique est nouvelle pour les musulmans. Mais il a fallu du temps pour que les catholiques l'intègrent vraiment. Le problème est de savoir si elle est radicalement opposée à la conception musulmane, comme à peu près tout le monde le prétend. Soheib Bencheikh ne le croit pas du tout, qui pense que sa foi universaliste est tout aussi capable de s'insérer dans ce processus qui constitue une émancipation réciproque du politique et du religieux ! Il adhère pour sa part à la démarche théologique qui fut celle du concile Vatican II à propos de la liberté religieuse, lorsque l'Église établit un lien indissoluble entre la liberté de l'acte de foi et l'incompétence de l'État dans le domaine religieux. « L'Islam ne se maintient socialement que s'il est convaincant, sinon il est une contrainte, contraire à la nature même de la foi ».

L'émancipation religieuse résulte de sa séparation d'avec la politique. Encore faut-il que la religion puisse se prendre en charge elle-même ! C'est toute la difficulté d'un Islam français qui ne se trouve pas sous la tutelle politique d'un État musulman. Soheib Bencheikh a raison de poser en principe que la communauté musulmane ne pourra avoir de consistance, comme interlocuteur de l'État, que lorsqu'elle aura acquis d'abord son autonomie culturelle et théologique, qui suppose qu'elle constitue au plus tôt un organisme de type universitaire, où elle pourra entreprendre la grande tâche d'aggiornamento qui s'impose. C'est à partir d'une telle institution que l'Islam pourrait se structurer, notamment avec des imams qui auraient acquis le langage culturel nécessaire. Tout cela est lumineux. Le mufti de Marseille a aussi saisi l'importance des relations interreligieuses. La laïcité ne peut intervenir directement dans un espace qui est hors de sa compétence. Et cet espace là aussi importe à la paix civile et à la concorde entre citoyens. Aussi en appelle-t-il à « notre amie l'Église » et certaines polémiques le font souffrir. Soheib Bencheikh sera-t-il compris et soutenu ? Il faut le souhaiter, car un tel homme constitue une chance pour sa communauté mais aussi pour la France !

(1) Soheib Bencheikh - « Marianne et le Prophète - L'Islam dans la France laïque » - Grasset - prix franco : 115 F. Nous avons reçu Soheib Bencheikh aux Mercredis de la NAR le 25/1/95 et publié un entretien avec lui dans Royaliste n° 638 du 6/3/95.

(2) Martine Gozlan - « L'Islam et la République - Des musulmans de France contre l'intégrisme » - Belfond, 1994 - prix franco : 102 F. Nous avons publié un entretien avec l'auteur dans Royaliste n° 623 du 30/5/94.

# N.A.R. 17<sup>e</sup> Congrès

La N.A.R. a réuni ses adhérents en congrès les 7 et 8 mars à Paris. Outre la présentation du rapport moral par le Comité Directeur et un débat sur la stratégie de notre mouvement qui se déroulaient à huis clos, les congressistes ont élaboré deux textes de motions sur les sujets mis en débat cette année et voté la déclaration de politique générale qui fixe les orientations de notre mouvement pour les douze mois à venir. Ce sont ces textes que nous publions ici.

## Déclaration de politique générale

Portés au pouvoir par une réaction de rejet du gouvernement Juppé, les socialistes et les communistes auraient pu profiter de la conjoncture pour mener une politique de dynamisme économique, de justice sociale, et de redéfinition des enjeux européens.

Nous constatons avec colère que ces espoirs ont été trahis, et que les promesses faites ont été reniées :

- ♦ le retour à l'attribution automatique de la nationalité est évidemment positif, mais des compromis absurdes ont empêché que le principe traditionnel du droit du sol soit pleinement rétabli.

- ♦ les lois Pasqua-Debré n'ont pas été abrogées et les nouvelles dispositions sur l'immigration ne permettent pas de résoudre la question des sans-papiers, ni d'inscrire les flux migratoires dans une politique de codéveloppement.

- ♦ la législation sociale est soumise à une logique économique qui est elle-même déterminée par les critères financiers de l'idéologie libérale :

- le projet de loi des 35 heures se traduira par une réduction des droits sociaux et des salaires, par le développement de la flexibilité et de la précarité, sans remédier au problème de l'emploi.

- des mesures d'urgence, évidemment nécessaires, restent dérisoires par rapport à l'ampleur de la catas-

trophe sociale engendrée par un système économique qui fonctionne grâce au chômage, à la misère et à l'exclusion.

- ♦ la politique industrielle est liquidée au nom d'un laisser-faire qui entraîne de nouvelles privatisations et la vente d'entreprises et d'établissements français à des sociétés étrangères.

- ♦ la politique monétaire est entièrement soumise à la Bundesbank, dont les conceptions provoquent une aggravation considérable du chômage en Europe.

- ♦ l'adhésion donnée, dans un premier temps, au projet d'Accord multilatéral sur l'Investissement (AMI) montre que le gouvernement de Lionel Jospin, faute de volonté ou par choix délibéré, est disposé à se soumettre à la logique de violence que masque la fiction du marché mondialisé.

Le milieu dirigeant abandonne ses tâches proprement politiques au profit d'une gestion minimaliste. Faute de claire vision de l'identité et de l'avenir de la nation, le gouvernement renonce à imposer son autorité à l'administration et à maintenir les collectivités territoriales dans le cadre de notre droit et selon le principe de l'intérêt général.

Face à l'esprit de démission qui a gagné l'ensemble du milieu dirigeant, la Nouvelle Action royaliste réaffirme que la politique de résistance à l'hégémonisme américain, au

libéralisme économique, aux dérives localistes, doit se fonder sur la nation française, telle que son histoire l'a définie et telle que son droit l'a constituée.

Grâce à la force de ses principes, rassemblés dans la Déclaration de 1789 et dans les Préambules de 1946 et 1958, à la richesse de ses traditions politiques et à l'énergie de ses citoyens :

- ♦ la nation française est en mesure de combattre victorieusement l'hégémonie américaine, par une critique raisonnée du mythe américain et par l'exploitation méthodique des contradictions et des faiblesses des États-Unis,

- ♦ la nation française peut rompre avec l'idéologie et les pratiques néo-libérales, afin de développer son propre projet économique et social en coopérant avec l'ensemble des nations qui, en Europe et dans le monde, veulent échapper à la tyrannie des marchés,

- ♦ la nation française peut retrouver sa cohérence et son dynamisme dès lors que sera restaurée l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, en vue de son développement harmonieux et selon le principe d'égalité.

La nation française peut renouer avec son ambition historique, dans la fidélité à son histoire millénaire, si son peuple ouvre, par sa révolte, la voie d'une révolution pour la justice et la liberté.

## Décentralisation et unité nationale

de compétences n'est nulle part strictement délimitée ;

Ces initiatives sont encouragées par la Commission de Bruxelles et inspirées par le Conseil de l'Europe et par le Comité européen des régions dont la philosophie vise à l'effacement des États.

♦ *Ces pratiques sauvages provoquent une confusion généralisée :*

Aux trois collectivités de droit (la commune, le département, la région) s'ajoutent des organisations de fait qui résultent des coopérations interrégionales (« L'Arc atlantique »), des coopérations transnationales (SARLOR-LUX) et des divers réseaux (de pays, de villes...) qui se font et se défont sans vision ni perspectives ;

Dans un contexte de dégradation de la vie politique, de corruption et de clientélisme, ces comportements et ces pratiques mettent en péril la souveraineté et l'unité de la nation française.

**C'est pourquoi la Nouvelle Action Royaliste demande :**

- que soient réaffirmées l'unicité et l'indivisibilité constitutionnelle de la République Française ;

- que soit restaurée l'autorité de l'État à travers la fonction préfectorale ;

- que le droit international soit la source du régime applicable dans la conclusion des accords de coopération décentralisée.

**La Nouvelle Action Royaliste :**

- réaffirme le rôle primordial de l'État dans la politique d'aménagement du territoire ;

- réclame l'application rigoureuse de la loi de décentralisation tant dans son esprit que dans sa lettre.

La France est une nation millénaire dont l'unité territoriale et politique s'est constituée et maintenue grâce à l'action permanente de l'État - le caractère inaliénable de la Couronne et l'indivisibilité de la République étant successivement affirmés comme principes fondamentaux de notre droit politique.

Malgré les excès du centralisme, l'unité n'a pas empêché la diversité des modes de vie, ni l'existence de collectivités régionales et locales dont notre Constitution prévoit la libre administration. Les lois sur la décentralisation de 1982 et 1983 complétées par celles de 1992 et 1994 ont justement reconnu les aspirations à une plus grande liberté d'administration et de gestion des diverses collectivités territoriales.

Il faut cependant constater que l'esprit et la lettre de ces lois sont ignorés ou délibérément violés :

♦ *L'autorité de l'État s'efface, faute de volonté politique claire :*

Trop de ministres, à gauche et à droite, considèrent l'État comme un simple partenaire des collectivités locales et se contentent de signer avec celles-ci des accords de circonstance ;

La fonction préfectorale a perdu de sa substance sans pour autant que le préfet se consacre plus attentivement aux domaines de compétence qui lui échoient ;

Trop de maires ont oublié qu'ils sont aussi les représentants de l'État dans la commune qu'ils administrent, et se comportent comme s'ils dirigeaient une collectivité indépendante.

♦ *Des coopérations inter-territoriales transnationales se développent sans égard pour la politique de la Nation :*

Des régions et des villes établissent des relations économiques et culturelles transnationales, alors que leur champ

## Combattre l'hégémonie américaine

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, l'hégémonie américaine semble constituer un fait acquis et irréversible. Pour les élites soumises et les clients empressés, qui reconnaissent - pendant la guerre froide - le rôle dirigeant des États-Unis et appelaient au renforcement du protectorat sur « l'Occident », il paraît aujourd'hui naturel que Washington ait toute latitude pour orienter et maîtriser la dynamique financière et commerciale de la zone euro-atlantique, selon l'idéologie du marché, et sous le prétexte d'une « mondialisation » déclarée inéluctable.

Nous refusons que la fascination, la complaisance et la servilité réduisent la politique française à de fausses fatalités. Dans tous les domaines, l'hégémonie américaine doit être récusée dans son principe et peut être combattue dans ses effets.

Les États-Unis d'Amérique ne constituent ni un prolongement ni un accomplissement de l'Europe : leurs mythes fondateurs, leur racialisme originel, leur providentialisme flou les rendent aujourd'hui étrangers voire hostiles à l'histoire et à la pensée européennes.

De fait, les États-Unis constituent, pour l'Europe des États et pour la nation française singulièrement, un anti-modèle : la conception américaine du capitalisme doit être rejetée, la ségrégation sociale et raciale doit être dénoncée, l'extrémisme des « minorités sexuelles » doit être refusé au nom de l'unité de la personne humaine. Tels sont les véritables enjeux, au regard desquels la réaction contre les sous-produits alimentaires et culturels exportés par l'Amérique n'est qu'un phénomène épidermique.

De fait, la puissance américaine représente, pour la

France et pour l'Europe, un danger d'autant plus redoutable qu'elle est en partie imprévisible dans ses diverses manifestations : l'hégémonie politique américaine est dépourvue de cohérence et n'a pas d'autre traduction concrète que l'expansion marchande ; le pouvoir monétaire, qui s'accorde aux seuls intérêts américains, est un facteur primordial de désordre mondial dans la mesure où les variations du dollar réduisent à néant les traités de commerce ; la spéculation financière contient en elle-même le principe de sa destruction, qui entraînera de nouvelles misères ; et la logique de pure concurrence, dont les Américains ne respectent pas les règles mais qu'ils veulent imposer au monde, conduit à la ruine les organisations économiques, les sociétés et les nations.

A tous égards pernicieuse, l'hégémonie américaine peut être victorieusement combattue :

- Parce que les États-Unis sont en proie à de violentes contradictions entre les divers fanatismes idéologiques (Pensée Correcte, théories racistes), entre les fondamentalismes religieux, entre les différentes populations (Blancs, Indiens, Noirs, Latino-américains, Asiatiques), entre les classes sociales, entre les groupes sexuels... Aucune société ne peut supporter longtemps cette guerre de tous contre tous, tolérer le fossé qui sépare les riches et les pauvres, accepter que la prospérité économique soit assurée par la misère de masse, et la révolte sociale contenue par l'emprisonnement massif. Autant de vérités qui détruisent les illusions statistiques (sur le faible taux de chômage notamment) répandues par les milieux dirigeants.

- Parce que les États-Unis sont incapables d'assumer les immenses charges et d'affronter les innombrables dangers

qu'entraîne toute politique hégémonique. Leurs échecs anciens (au Viêt-nam), les risques qu'ils ont pris (sur le plan financier), leurs hésitations actuelles (dans les Balkans), les résistances qu'ils rencontrent (en Israël), les haines qu'ils engendrent sur tous les continents, l'absence d'un ennemi répondant à leur vision manichéenne du monde, sont autant de facteurs qui démontrent la fragilité américaine.

- Parce qu'il suffit dès lors, comme le général de Gaulle l'a fait en des périodes beaucoup plus difficiles (par rapport à l'OTAN, face à l'intervention américaine au Viêt-nam), de faire preuve de volonté politique et d'audace stratégique pour enrayer les mécanismes hégémoniques en tirant parti des faiblesses et des contradictions de l'adversaire : la mise en échec de la politique agressive des États-Unis à l'égard de l'Irak, grâce à l'attitude résolue de la France, démontre la possibilité de cette résistance.

Telle est la politique traditionnelle de la France, qui doit son existence à une lutte constante contre toutes les formes d'impérialisme. C'est cette ambition collective qui doit être retrouvée, c'est cette liberté qui doit être reconquise dans la lutte solidaire avec les peuples et les nations qui veulent retrouver leur indépendance.

### RAPPEL : MERCREDIS de la NAR

Conférence-débat dans nos locaux à 20 h précises.

**Mercredi 25 mars - Lucien Jaume** présente son livre « *L'individu effacé* » (voir article en page 8 de ce numéro).

**Mercredi 1<sup>er</sup> avril : Jean-Claude Guillebaud** présente son livre « *La tyrannie du plaisir* » que Gérard Leclerc avait traité dans le n° 700.

# Agir contre le système

**L**a bonne volonté de Madame le ministre des Affaires sociales ne saurait être mise en doute : elle tente d'améliorer par une loi les conditions de vie des plus démunis, comme elle s'efforce de remédier au chômage par l'aménagement du temps de travail.

Mais ces bonnes intentions ne peuvent remplacer l'affirmation d'une volonté politique. Au nom du « réalisme de gauche », on a fait prévaloir une vision intellectualisée des trente-cinq heures, sans tenir compte des rapports de force entre des employés qui craignent le chômage et des patrons qui peuvent, s'ils le veulent, détourner, ignorer ou violer la législation sociale.

Le projet de loi sur l'exclusion procède de la même gestion technocratique de l'illusoire. Une fois de plus, on joue sur les marges, on agit sur la périphérie, on compte sur les effets d'annonce pour atténuer la souffrance sociale. Martine Aubry annonce un plan « sans précédent » de lutte contre l'exclusion, en oubliant qu'elle avait proclamé... en 1992, une « mobilisation sans précédent du service public de l'emploi » contre l'exclusion et le chômage de longue durée. Madame le ministre des Affaires sociales déclare que 50 milliards de francs serviront à financer la bataille, mais des commentateurs plutôt bienveillants nous apprennent que la somme, étalée sur trois ans, sera composée en 1998 de crédits déjà affectés ou qui résulteront d'une nouvelle répartition. Magie des chiffres, pauvreté des moyens.

Bien entendu, les mesures pré-

vues dans le projet de loi sur l'exclusion ne sauraient être contestées puisqu'elles permettront de soulager des souffrances. Sous réserve d'un examen plus précis des réformes annoncées, il est évidemment nécessaire de favoriser la recherche d'emploi, l'attribution des logements vides, les aides d'urgence et d'augmenter les minima sociaux. Dans tous les domaines, ce que le baron Seillière nomme avec condescendance « infirme-



rie » doit être modernisé et développé selon les besoins. Et quelques subsides supplémentaires sont toujours bons à prendre.

Mais l'infirmerie sociale n'est pas différente de l'hôpital militaire : on recueille les blessés, on soigne jusqu'au dernier souffle les agonisants, mais les infirmières, aussi admirables soient-elles, ne peuvent empêcher les généraux de conduire leurs troupes au massacre. Or le néolibéralisme nous place dans une situation de guerre économique, dans laquelle une grande partie de la population active est laissée sans protection sous le feu ennemi. Comment peut-on se contenter de plaindre ceux qui tombent et de prévoir quelques

brancards supplémentaires, alors qu'il faudrait arrêter la tuerie ?

En termes économiques, cela signifie qu'on se trompe du tout au tout en traitant l'exclusion comme une simple conséquence malheureuse d'un système qu'on ne conteste plus, puisque l'exploitation de la main-d'œuvre, le chômage et la précarité sont le moteur du capitalisme libéral :

L'idéologie néo-libérale fait de la concurrence un principe à l'évidence meurtrier, elle ne fait pas de différence entre le « marché » du travail et le marché des produits matériels ; elle réduit le travailleur à son coût.

L'économisme néo-libéral, selon sa vision utilitaire, voue les travailleurs de l'industrie à un recyclage ponctué d'éjections qui assimile la main-d'œuvre à une quelconque matière première - les chômeurs étant considérés comme un simple déchet.

La politique monétaire restrictive et une conception fanatique de l'orthodoxie budgétaire provoque, dans tous les pays qui se préparent à entrer dans l'hypothétique système de l'Euro, une augmentation mécanique du chômage et de la pauvreté : selon les statistiques officielles, les taux de chômage en France et en Allemagne sont deux ou trois fois plus forts que ceux de la Norvège (4 %) et de la Suisse (5,5 %).

N'oublions pas non plus que le retour de la croissance, dont le gouvernement se félicite à grand bruit, est un phénomène qui dépend des aléas du commerce international, des variations du cours du dollar, du prix des matières premières - et non d'une action volontaire inscrite dans un projet à long terme.

Pour lutter efficacement contre le chômage, la précarité et la misère, il faut casser la logique néo-libérale. Nul ne devrait l'ignorer. Qui osera le faire ?

**Bertrand RENOUVIN**